

Québec, le 27 janvier 2015

Monsieur René Gingras
Directeur général
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

Objet : *Plan stratégique 2011-2016 actualisé*

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa séance du 16 décembre 2014, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée du Plan stratégique 2011-2016 du Cégep de Rivière-du-Loup. Celle-ci a été adoptée par le conseil d'administration du Collège le 27 octobre 2014. La Commission a examiné l'ensemble des modifications apportées au plan.

Lors de son analyse du Plan stratégique 2011-2016, en 2011, la Commission avait recommandé au Collège de formuler les objectifs en résultats attendus et d'y associer des indicateurs pour les mesurer afin de pouvoir témoigner des résultats obtenus annuellement. La Commission avait également suggéré au Collège de préciser le mécanisme de suivi qu'il entendait mettre en place pour suivre les résultats de son plan stratégique et l'avait invité à préciser, dans son plan, les responsabilités et le calendrier de mise en œuvre. La Commission note que les modifications apportées à la version originale du Plan stratégique 2011-2016 concernent les objectifs. Le Collège a retiré 12 objectifs stratégiques du plan évalué par la Commission, en 2011. De plus, il a reformulé deux objectifs concernant les enjeux relatifs aux programmes d'études et à la gestion des ressources humaines tout en conservant les mêmes indicateurs. La Commission estime cependant que les objectifs ne sont pas formulés en termes de résultats attendus et elle reconduit donc la recommandation.

Au terme de son évaluation, la Commission estime que le Plan stratégique 2011-2016 actualisé du Cégep de Rivière-du-Loup demeure conforme aux dispositions de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

Par ailleurs, le plan stratégique, incluant le plan de réussite, ne comprend toujours pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.

La Commission souhaite être informée, au moment opportun, des actions réalisées pour donner suite à la recommandation formulée dans le présent rapport. Enfin, celui-ci sera rendu incessamment public sur le site Internet de la Commission.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Céline Durand

c. c. M^{me} Marjolaine Roy, directrice des études